



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Montréal, 26 février 2020

16 organisations québécoises de protection de l'enfant plaident en faveur d'un système de protection adapté à chaque enfant devant la commission Laurent.

Montréal, 26 février 2020 – un collectif composé de 16 organisations de la société civile québécoise œuvrant à la protection et au bien-être de l'enfant ont porté un message fort devant la Commission Laurent le 25 février. Leur plaidoyer s'est concentré sur le besoin de mieux prendre en compte la complexité des trajectoires de vie des enfants québécois, ainsi que l'importance de leur participation. Le collectif a également plaidé en faveur d'une société mieux outillée et formée aux droits de l'enfant, et appuyé la nécessité de mettre en place une instance indépendante de surveillance du système de protection de l'enfant, capable d'agir et d'enquêter sur les droits de l'enfant au Québec.

Lors d'une audience devant la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse le 25 février, le collectif, représenté par le Bureau international des droits des enfants et Équitas - Centre international d'éducation aux droits humains, a pu présenter et illustrer ses recommandations concernant le système de protection de l'enfant au Québec. Au cours de l'audience, les commissaires ont fait part de leur intérêt pour les idées proposées, et ont salué le travail du collectif ainsi que la pertinence des réflexions apportées.

L'audience a été enregistrée, et peut être visionnée en suivant ce lien : <http://bit.ly/2Voquj5>

Le message du collectif s'articule autour de l'importance d'intégrer l'enfant et de prendre en compte son opinion pour faire en sorte que le système s'adapte à lui, et non l'inverse. Plus particulièrement, les organisations mobilisées militent en faveur de quatre thèmes principaux :

Prendre en compte la TRAJECTOIRE de chaque enfant

La trajectoire de chaque enfant est unique et nous devons tenir compte des diverses identités qui la compose. Il est donc primordial que le système et nos interventions reflètent cette diversité et que

le meilleur intérêt de l'enfant soit au cœur de toutes nos pratiques. Le collectif croit fermement qu'il faut cesser de dogmatiser les procédures et construire un système flexible qui s'adapte aux besoins des enfants.

ÉCOUTER et IMPLIQUER l'enfant dans la défense de ses droits

Avec la Loi sur la protection de la jeunesse, notre système fut établi « au nom des enfants », mais sans les intégrer pleinement. La Convention relative aux droits de l'enfant met en avant la participation de l'enfant comme principe fondamental de ces droits. Cette approche reconnaît les enfants comme **agents de changement, capables de jouer un rôle actif dans leur existence, exprimer leur point de vue et influencer les décisions qui les concernent dès aujourd'hui.**

Le collectif recommande d'écouter et intégrer les enfants dans les instances politiques à tous les niveaux de la société, par des mécanismes de participation tels qu'un parlement ou comité d'enfants, et des cadres de gouvernance des enfants dans les lieux qu'ils fréquentent (écoles, centres jeunesse, services spécialisés de la santé, du travail social, etc.).

OUTILLER notre société pour prendre soin de ses enfants

Bien que le Canada ait ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1991, son contenu reste encore largement inconnu des enfants – pourtant les premiers concernés – et du public. Plus inquiétant, on constate également des lacunes chez les professionnel-le-s de la protection de l'enfance. Le collectif appelle donc à mieux former et outiller ces professionnel-le-s en intégrant de façon permanente et obligatoire des **formations spécifiques aux droits de l'enfant** aux programmes des écoles et des organismes qui travaillent avec des enfants, et en les incitant, ainsi que les décideur-se-s, à appliquer ces droits dans leur sphère de responsabilité.

SURVEILLER et AGIR pour assurer aux enfants du Québec une protection juste

Le Québec ne dispose pas d'instance chargée de surveiller les institutions et la société en matière de droits de l'enfant, et une vue d'ensemble de la place des enfants dans notre société fait depuis longtemps défaut. L'occasion est donnée avec l'enquête de la Commission de revoir entièrement le système de surveillance et de créer une instance **indépendante, imputable et impartiale** libre de toute attache politique et **capable de formuler et de suivre des recommandations concrètes** sur des dossiers individuels comme collectifs, en s'inspirant des nombreux exemples en place dans d'autres provinces ou à l'étranger.

À propos du Collectif

Le collectif est composé de 16 organisations de la société civile québécoise, œuvrant à la protection et au bien-être de l'enfant, qui ont décidé de se regrouper pour faire passer un message fort autour d'un objectif commun : revoir le système de protection de l'enfance au Québec pour favoriser le bien-être et le respect des droits de l'enfant. L'enquête de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse représente une opportunité historique pour porter directement ce message auprès du gouvernement du Québec, dont le collectif se saisit.

Membres du collectif :

- Amnistie international Canada francophone
- Avocats sans Frontières Canada
- Bureau international des droits des enfants
- Byenvini
- Centre amitié autochtone de Lanaudière
- Centre de formation social Marie-Gérin Lajoie
- Club des petits Déjeuners
- Dans la rue
- Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains
- Exeko
- Femmes Autochtones du Québec
- Le centre de littératie religieuse civique
- Mobilisation Haute-Ville
- Repaire jeunesse Dawson
- YWCA Québec
- Réseau d'intervention de proximité auprès des jeunes

Contact et renseignements :

Cécile Bettega

Coordonnatrice des communications et de la mobilisation

805, rue Villeray, Montréal, Québec H2R 1J4

Tel. +1.514.932.7656, poste 242

c.bettega@ibcr.org

Stephanie Nichols

Responsable des communications

Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains

666 Sherbrooke Ouest, bureau 1100, Montréal, Québec H3A 1E7

Tel: +1-514-954-0382, poste 247

snichols@equitas.org